



Campels le 28 avril 2008

Monsieur Pierre TEILLAUD  
1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Olargues  
Délégué au développement durable de la Communauté de Communes Orb-Jaur

Votre texte est un bel exercice de style. Vous vous donnez les couleurs de la rigueur scientifique et de l'honnêteté intellectuelle. Bien entendu, nous déduisons que nous ne possédons pas ces qualités.

De la même manière, vous suggérez que nous réagissons en fonction du fameux syndrome NIMBY, comme si nous ne faisons que nous opposer à ce projet précis qui est près de chez nous. Vous faites comme si... Ce faisant, vous espérez convaincre quelques personnes.

Trois points attirent notre attention dans votre texte.

Le premier concerne le "*qualificatif d'industriel accolés aux éoliennes dans les documents diffusés dans notre vallée*", réitéré quelques lignes plus loin ("*la crainte des projets qualifiés d'industriels*"). Comment appeler autrement ces gigantesques machines ? Sortent-elles d'une forge de village ? Cachez donc ce sein que je ne saurais voir.

Le deuxième concerne la méfiance à l'égard des élus... Vous dites que "*les dérives existent naturellement ; mais (qu')elles sont stigmatisées bien plus souvent que les réalisations positives*". et vous demandez qu'on ne les condamne pas a priori. C'est un vrai problème et ce problème devient aigu dès lors qu'il s'agit de projets qui "craignent". La tentation est forte de les dissimuler jusqu'au dernier moment de façon à ce que la contestation n'ait pas le temps de s'organiser. On l'a bien vu avec le projet Tanarès qui est resté ultraconfidentiel jusqu'au tout dernier moment.

Vous nous dites que votre projet "*est déjà marqué du sceau de l'indignité bien avant que les phases de concertation ne soient lancées*". C'est le troisième point, mais il y a des recoupements avec le deuxième.

Les phases de concertation ne sont pas encore lancées ? Alors que le projet se prépare depuis deux ans ou plus ? Alors qu'il est complètement ficelé ? Mais de quoi donc va-t-on parler dans vos phases de concertation, puisque tout est déjà décidé ? La démocratie ne voudrait-elle pas qu'on les lance bien en amont, dès le début de la conception des projets ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'abord de débat avec la population sur les choix en matière d'énergies nouvelles ?

C'est tout le contraire qui se produit en ce moment et chaque commune ou groupement de communes y va en ce moment de son projet, d'une manière anarchique, ne résistant pas à l'appât du gain, de court terme. Et notre région sera défigurée. Combien de touristes voyant de la plaine cette quantité effrayante de machines industrielles auront envie de nous rendre visite ?

Vous nous dites qu'il est interdit d'interdire... Pour nous, la traduction est la suivante : Cela veut dire que vous demandez qu'on ne vous interdise pas. Qu'on ne vous interdise pas de construire des éoliennes.

Compte tenu de ce que nous savons déjà des nuisances de l'éolien industriel, nous ne sommes pas certains que vos vœux soient exaucés.

L'Association Hurlevent